

Mycotoxicologie

par Guy FOURRÉ *

Notre région du Centre-Ouest a été particulièrement touchée en 1995 par les champignons vénéneux, puisque deux enfants de La Tremblade (Charente-Maritime) sont morts en octobre après avoir consommé la récolte faite en compagnie de leur grand-père. En l'absence de collaboration avec le corps médical, il est toujours difficile d'obtenir des témoignages précis sur des drames de ce genre. Cependant les informations publiées par les journaux régionaux, et les renseignements obtenus par certains de nos collègues, permettent de mieux comprendre ce qui s'est passé...

Deux jeunes garçons d'une dizaine d'années, deux frères, étaient donc allés aux champignons avec leur grand père, ce dernier étant habitué à rechercher et à consommer ce qu'il appelait "des jaunisses". Plusieurs heures après avoir consommé leur récolte, les deux jeunes garçons et leur mère étaient en proie à une intoxication se traduisant par des vomissements et de la diarrhée.

Le médecin traitant appelé au chevet des malades ne jugea pas leur état alarmant, et il leur donna des médicaments à prendre à leur domicile. La mère de famille, qui avait semble-t-il consommé moins de champignons, fut rapidement hors de danger, mais l'état des deux enfants ne cessant de s'aggraver, ils furent envoyés à l'hôpital de Royan plusieurs jours après l'apparition de l'intoxication. L'hôpital de Royan les fit immédiatement transporter au centre anti-poison de Bordeaux, mais il était trop tard : l'un des deux enfants mourut aussitôt, et malgré une greffe du foie, le second devait décéder quelques jours plus tard.

On peut regretter, une fois de plus, le manque d'information des médecins sur les symptômes des intoxications par les champignons. Le délai de latence entre la consommation et l'apparition des troubles aurait dû inciter le médecin traitant à les faire hospitaliser de toute urgence dans un service spécialisé, car le risque d'une intoxication mortelle semblait évident, surtout pour des enfants, qui sont toujours plus sensibles que les adultes à ces empoisonnements.

A défaut d'être lui-même averti de ces symptômes, le médecin traitant aurait pu gagner un temps précieux s'il avait pensé à consulter un mycologue. En effet le grand-père disait qu'il avait récolté "des jaunisses" : c'est un des noms vernaculaires utilisés dans cette région pour désigner le Tricholome équestre, (*Tricholoma auratum* = *Tricholoma equestre* p.p.). Or il est bien connu que le

(*) G. F. : 152, rue Jean Jaurès, 79000 NIORT.

chapeau de cet excellent champignon comestible ressemble énormément - même couleur, même taille, même forme - à celui de l'Amanite phalloïde¹. Le grand-père savait certainement les différencier par l'observation des lames, qui sont jaunes pour l'espèce comestible et blanches pour le champignon mortel, ce dernier étant muni en plus d'une volve à la base du pied et d'un anneau, alors que le stipe du Tricholome équestre est nu et droit². Mais il est très probable que les gamins, après avoir vu leur grand-père récolter ces beaux chapeaux de couleur jaune-verdâtre, avaient mis dans leur panier quelques amanites phalloïdes, à l'insu du "pappy". Tout mycologue de cette région, en apprenant que les champignons recherchés étaient des "jaunisses", n'aurait pas manqué d'alerter le praticien sur le risque de confusion avec l'Amanite mortelle. Malheureusement, aucun mycologue ne fut consulté avant l'issue fatale.

Le traitement des intoxications par les amanites mortelles a suscité bien des polémiques depuis quelques années. **Mais quel que soit le protocole utilisé, il est impératif qu'il soit mis en oeuvre dans les 24 heures suivant l'apparition des troubles.** La greffe du foie constitue l'ultime recours dans le protocole actuellement adopté par la majorité des services spécialisés, mais elle n'est pas toujours possible. L'un des deux enfants a cependant pu en bénéficier, mais elle était sans doute trop tardive pour réussir. On ne peut affirmer qu'une hospitalisation d'urgence, dès le premier jour, aurait permis de sauver les deux enfants, mais leurs chances de survie auraient été considérablement plus grandes...

Sept morts en Roumanie

Nous avons eu l'occasion d'enquêter sur une très grave intoxication collective qui s'est produite en Roumanie au début de juillet 1995. Un couple d'enseignants du Morbihan était parti là-bas pour adopter deux petits enfants roumains, deux frères. Les Français avaient été reçus dans la famille roumaine, dans la région de Satu Mare, ville de 125 000 habitants située dans le nord de la Roumanie, près des frontières de la Hongrie et de l'Ukraine.

Le mercredi soir 6 juillet, l'aîné des enfants de la famille roumaine, âgé de 20 ans, avait ramassé des champignons. Il y en avait apparemment de deux sortes. La première espèce, ressemblant à des Coulemelles, était appelée là-bas "chapeau de serpent" (d'après un petit atlas roumain, il semble s'agir en effet de l'un des noms populaires de *Macrolepiota procera*). Cette espèce fut consommée le soir même, en beignets, sans inconvénient.

1 : Une mise en garde sur ce risque de confusion a été publiée dans le numéro 140 (janvier 1996) du bulletin de la *Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie* : R. FONTAINE, de la Société Mycologique d'Annecy, avait observé, en mélange avec des Tricholomes équestres, deux amanites phalloïdes possédant un chapeau tout à fait identique en forme, taille et couleur !

2 : Beaucoup d'amateurs ayant l'habitude de couper le pied des champignons qu'ils récoltent, la présence ou l'absence d'une volve ne peut plus être vérifiée sur la récolte, ce qui augmente encore le risque de confusion entre le Tricholome équestre et l'Amanite phalloïde.

La seconde espèce, qui semblait très proche mais avec des **chapeaux de couleur blanche**, avait été gardée pour le lendemain soir, où elle fut consommée lors d'un pique-nique, et servie avec une crème. Les premiers symptômes d'intoxication apparurent de 7 à 12 heures après la consommation des champignons. L'enseignant français, qui avait repris trois fois des champignons, fut atteint d'abord d'une violente diarrhée, puis de vomissements accompagnés d'une sorte d'oppression, d'angoisse, et de sudation abondante. Douze heures après l'ingestion, les intoxiqués furent transportés à l'hôpital de Satu Mare, où il fut procédé à un lavage gastrique, puis à une réhydratation, avec administration, dans une perfusion, de pénicilline, vitamine C, et glucose. Du charbon activé, qui fait partie du protocole actuel des centres anti-poison français, semble avoir été également utilisé, ainsi que des comprimés de Légalon³, médicament protecteur du foie. Malheureusement l'hôpital de Satu Mare ne disposait pas de Légalon injectable, beaucoup plus efficace dans ce cas que les comprimés qui sont rejetés avec les vomissements.

Malgré tous ces soins prodigués sans retard, l'un des deux enfants qui devaient être adoptés mourut quelques jours plus tard. Il avait 8 ans. Son frère, âgé de 6 ans, fut rapatrié par avion avec le couple d'enseignants français, et tous les trois furent hospitalisés à Villejuif. Mais ils étaient hors de danger et aucun traitement supplémentaire ne fut prescrit.

Dans la même région de Roumanie, 57 cas d'intoxications par les champignons furent recensés en une semaine, et il y eut 7 décès. D'après les symptômes et les indications données par l'enseignant du Morbihan sur l'apparence des champignons récoltés, on peut penser qu'il s'agissait d'Amanites mortelles blanches (*Amanita verna* ou plus vraisemblablement *virosa*), et probablement d'une abondante et très inhabituelle poussée de ces espèces habituellement rares, ce qui pourrait expliquer que ces champignons aient été consommés sans méfiance par des ruraux habitués à ramasser des Lépiotes, et qui auraient sans doute rejeté des phalloïdes classiques.

Malgré la gravité de cette vague d'intoxications, aucune information n'avait été diffusée en dehors de la Roumanie sur cette affaire, et les mycologues d'autres pays de l'Est que nous avons rencontrés par la suite, en septembre, au congrès européen de mycologie, n'étaient pas au courant. L'enseignant du Morbihan nous a dit qu'en Roumanie, les journaux locaux avaient évoqué d'éventuelles conséquences de pollutions radioactives ou autres. Cette hypothèse ne nous paraît pas pouvoir être retenue, car la pollution par la radioactivité ou les métaux lourds se traduit par une augmentation du risque de cancer, mais l'absorption de champignons contaminés ne rend pas malade immédiatement, et ne peut expliquer des décès dans les jours qui suivent. La nature des symptômes observés, et les indications, même sommaires, obtenues sur la nature des champignons consommés, ne laissent guère de doutes sur l'origine phalloïdienne de ces intoxications survenues en Roumanie.

3 : C'est le nom commercial de la Silymarine, tirée du Chardon-Marie (*Silybum marianum* (L.) Gaertner).

Les mycologues de l'Est de l'Europe nous ont d'ailleurs confirmé que des décès se produisent chaque année dans ces pays ⁴, par de banales confusions entre des champignons comestibles et des espèces mortelles, accidents d'autant plus fréquents que la situation économique pousse les habitants à se tourner vers la nourriture gratuite que pourraient constituer les champignons...

4 : Nous avons eu l'occasion d'enquêter, et d'aboutir aux mêmes conclusions, sur des vagues d'intoxications ayant fait de nombreuses victimes, en 1991 et en 1992, en Russie et en Ukraine.